

Jean GUILAINE, Jacques SÉMELIN, dirs, *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique*

Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2016, 342 pages

Jean-François Tétu



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11329>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.11329](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11329)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 523-525

ISBN : 9782814303256

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean-François Tétu, « Jean GUILAINE, Jacques SÉMELIN, dirs, *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique* », *Questions de communication* [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 28 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11329> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11329>

Comme souvent dans des exercices de ce genre, la qualité des articles proposés est inégale. Ce qui est assez surprenant, c'est le changement de titre entre le colloque et l'ouvrage, ce qui introduit de fait une connotation religieuse au sens de l'appartenance à une « église » de pensée, celle du néolibéralisme et une volonté de se situer dans l'idéologie. L'ouvrage affiche un découpage arbitraire entre l'économie et l'entreprise comme si les deux concepts étaient disjoints. De plus, l'ordre des sous-chapitres est inversé entre les deux chapitres sans qu'aucune raison ne soit avancée. Cet ouvrage ne possède pas de conclusion, ce qui aurait facilité la compréhension globale du sujet et créé un lien entre les disciplines présentes dans ce colloque. Toutefois, notons que le grand intérêt de ce livre est la pluridisciplinarité bien réelle, qui se traduit par une diversité des propos très intéressante.

Bruno Salgues

CIS, École des Mines Telecom, F-42000
bruno.salgues@imt.fr

Jean Guilaine, Jacques Sémelin, dirs, *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique*
Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2016, 342 pages

Longtemps, expliquent Dominique Garcia en préface et Jean Guilaine en avant-propos, (p. 9 et 11), l'archéologie a laissé à l'histoire et à l'anthropologie l'examen des violences de guerre et des violences de masse. Mais, depuis assez peu d'années, et notamment du fait des demandes du Tribunal pénal international (TPI) pour ses enquêtes sur des conflits récents (Bosnie ou Rwanda en particulier), l'archéologie médico-légale a été fréquemment sollicitée et a entraîné l'ensemble de la discipline dans des recherches sur des violences parfois fort anciennes ; elles conduisent à un réexamen critique de l'histoire des conflits, à la déconstruction de la propagande des auteurs des violences, à une contextualisation des objets mis à jour, enfin à une meilleure compréhension du cadre économique et social des conflits. L'Histoire elle-même, depuis ses plus anciens fondateurs (Thucydide, Xénophon, Tacite par exemple), était écrite à partir des batailles, des conquêtes ou des invasions qui conduisaient à de nouvelles configurations géopolitiques. Mais le retour de la barbarie dans de récents conflits a eu une double conséquence pour l'archéologie : d'abord, celle d'imposer une réflexion nouvelle sur l'origine de la guerre et l'évolution de la violence armée ; ensuite, de développer cette sous-discipline qu'est l'archéologie médico-légale (*forensic archeology*), dont le but est la reconnaissance des victimes de génocides, de guerres civiles, de la torture, de l'élimination des

opposants politiques, etc. Et cela renouvelle l'histoire car l'archéologie, bien qu'elle fasse connaître des lieux et des méthodes d'exécution, met au jour des victimes, mais jamais leurs agresseurs.

L'archéologie, certes, soumet à la réflexion des questions qui lui sont tout à fait propres, par exemple celle de savoir si la guerre est de tout temps où si elle est apparue avec la révolution agraire du néolithique, ou même plus tardivement encore avec les premiers mondes urbains et leurs cités-états. Nous laisserons tout à fait cela. En revanche, ce livre, issu du colloque « Archéologie de la violence : violence de guerre, violence de masse », organisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) au musée du Louvre-Lens du 2 au 4 octobre 2014, repose sur la distinction entre violence de guerre et violence de masse, qui montre, notamment, que les massacres ne sont pas des excès de la guerre, mais une de ses dimensions, jusqu'à s'autonomiser totalement de la guerre comme le terrorisme en temps de paix. Si bien que l'archéologie conduit à une modification du regard : la guerre y est vue non seulement comme destruction, mais comme phénomène de civilisation, ce que confirme l'évolution du regard de l'artiste pour qui la guerre représentée autrefois comme épopée à la gloire du vainqueur a cédé la place aux atrocités et aux cortèges de victimes, de Francisco de Goya à Otto Dix ou à Pablo Picasso.

Cette archéologie médico-légale ne répond pas à une demande proprement scientifique comme les chapitres de la première partie de l'ouvrage (pp. 23-61) sur le paléolithique, l'examen de fosses communes du IV^e millénaire ou celui des soldats grecs du V^e siècle avant notre ère, mais à la volonté des victimes de connaître la vérité sur leurs proches en Amérique latine (pp. 287-296), à la demande de la justice internationale, de Nuremberg au TPI (Treblinka, pp. 261-274 ; Bosnie, pp. 275-286 ; Rwanda, pp. 297-314), ou encore à des combats politiques mémoriels (guerre civile en Espagne, pp. 225-240). L'archéologie révèle le *modus operandi* des bourreaux, les sites des charniers, le nombre des victimes, les méthodes d'exécution. Car on finit toujours par retrouver des traces, même lorsque les bourreaux ont cherché à les effacer, comme à Treblinka, en Amérique latine, en Bosnie (80 charniers à Srebrenica) ou au Rwanda. L'archéologie montre aussi à quel point les victimes ont été déshumanisées, privées d'inhumation ou de tout rite funéraire, ce qui conduit à rappeler que la racine étymologique de notre « humanité » est *humus*, la terre : Jacques Sémelin (dont on doit rappeler ici le grand livre *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éd. Le Seuil, 2005) cite le verbe latin *humare* qui signifie « enterrer ».

On retrouve assez naturellement ici, notamment dans le chapitre 17 (Christopher R. Browning « Comment des gens "ordinaires" peuvent-ils en arriver à massacrer leurs semblables ? L'exemple de l'Allemagne nazie », pp. 241-260), un questionnement plus proche de travaux de chercheurs en sciences de l'information et de la communication, comme Philippe Breton (*Les Refusants*, Paris, Éd. La Découverte, 2009) ; et, bien entendu, cela rejoint aussi les recherches sur la médiatisation des conflits et la médiation mémorielle (équipe *Praxitèle* du Crem, université de Lorraine).

Ce qui retient donc dans cet ensemble, *a priori* fort éloigné des sciences de l'information et de la communication (hormis le fait que cette archéologie dément les mensonges de la propagande de régimes autoritaires), est bien qu'il s'agit toujours de traces, que l'interprétation de l'archéologue tente de transformer en signes de ce qui s'est passé. Et cela commence avec les conditions et les formes de l'inhumation. En temps de guerre, l'inhumation est généralement très rapide pour des raisons prophylactiques, mais elle revêt des variations considérables : grande minutie des soldats anglais pour enterrer les « Grimsby Chums », tombés à Arras en avril 1917 (figures 1 et 2, p. 187) qui contraste avec les corps de combattants accidentellement ensevelis avec leur équipement (pp. 183-193) ; empilements sans soin, parfois avec des violences *post mortem* pendant la guerre de Vendée (pp. 145-158) ou pendant la guerre d'indépendance d'Espagne de 1808 (pp. 159-170) ou encore les civils indigènes dans les camps de concentration britanniques de la guerre des Boers (pp. 171-182), ou enfin, les soldats de Napoléon en Russie ; extrêmes violences imposées aux suppliciés de la guerre civile espagnole ; massacres dissimulés par les tortionnaires à Treblinka, en Amérique latine, au Rwanda, et en Bosnie où les charniers ont été démenagés plusieurs fois.

Cela contraint à une réflexion sur la différence fondamentale entre trace et signe : la trace montre une réalité matérielle indiscutable qui présuppose ou exige une interprétation ; par exemple, la faible taille des suppliciés espagnols de la guerre civile et leur malnutrition, les maladies dont souffraient les vendéens, les marques de la vie difficile des soldats de Napoléon, les conditions de vie des noirs sud-africains ; mais aussi, bien entendu, les marques des armes qui permettent de distinguer les victimes de civils ou de militaires, et les blessures *ante-* ou *post-mortem* qui indiquent l'acharnement sur les victimes. En revanche, le signe affirme la présence d'un sens, c'est pourquoi les rites d'ensevelissement ont valeur de signe, ce qui

donne une grande cohérence au recueil des données archéologiques sur la très longue période de ce volume.

La trace, que traquent les archéologues, est donc, comme le relevait Yves Jeanneret (*in* Béatrice Galinon-Méléneq, *L'Homme trace*, Paris, CNRS éditions, pp. 59-85), liée moins au sens qu'à l'interprétation : chercher une trace, c'est chercher le signe de quelque chose, ou plutôt de quelqu'un dont les violences font sens. Ainsi la trace renvoie-t-elle non pas directement à la signification, comme le fait un rite funéraire manifeste, mais à une référence à un passé disparu, certes, mais supposé ou postulé : il s'est passé là quelque chose, mais quoi ? L'acte du tortionnaire par exemple, ou le masquage d'un massacre. La matérialité de l'objet (restes humains, squelettes) est affectée par un phénomène, comme le démembrement, l'entassement ou l'alignement soigneux des corps, ou comporte des traces physiologiques, comme les dents altérées par une mauvaise farine des soldats de Napoléon, la tuberculose massive des prisonniers des camps espagnols, et les signes de malnutrition des victimes. Cela met en évidence le rôle spécifique de la photographie dans l'« avoir été là » qu'elle indique et que Roland Barthes a montré depuis bien longtemps déjà (*Communications*, 4, 1964, p. 47). L'exemple du Rwanda est ici particulièrement significatif (p. 297 sq.).

Ce que l'archéologie révèle, ce sont très exactement des « vestiges », des objets matériels considérés comme des indices, qui deviennent « traces », c'est-à-dire le support d'un travail mémoriel lié à l'identification des victimes, à l'établissement des lieux et circonstances de la mort, que les parents attendent pour faire enfin un travail de deuil, jusque-là impossible. À la limite, on peut considérer ces traces comme texte ou plutôt bribes de texte, ce à quoi tend l'établissement des cartes, à Treblinka par exemple (p. 261 sq.). Le travail d'interprétation des indices vise à accéder à des processus sociaux, et montre, dans le cas de ce livre, que la « guerre totale » existe bien avant l'époque contemporaine (voir les villages de Bohême abandonnés pendant la guerre de Trente ans (p. 129 sq.)), ce qui donne un relief singulier à l'impact des traités de Westphalie (1648) sur l'Europe de l'époque.

Classiquement, on peut considérer l'indice comme ce qui introduit du réel dans le signe, et de ce fait, exige une interprétation, qui introduit à un travail de la mémoire, à une culture mnésique. Ce recueil pose des questions aux sciences de l'information et de la communication, et d'abord parce que ces vestiges constituent la forme indicelle minimale de l'information. L'archéologie apparaît clairement comme la science de la mémoire matérielle

des hommes : les traces les plus nombreuses laissées par l'armée américaine en Afghanistan et en Irak, sont constituées par des millions de bouteilles d'eau abandonnées au hasard des marches des troupes (p.206).

Jean-François Tétu

Éliso, université Lumière Lyon 2, F-69000

jf-tetu@orange.fr

Ophir Levy, *Images clandestines. Métamorphoses d'une mémoire visuelle des « camps »*

Paris, Hermann, coll. L'Esprit du cinéma, 2016, 298 pages

Le sujet occupe depuis vingt ans les chercheurs en cinéma, les théoriciens de l'image et même les historiens de l'art. Nouvelle étape dans l'analyse des représentations filmiques des crimes nazis : l'historien du cinéma Ophir Levy s'emploie à énumérer toutes les occurrences filmiques qui, selon lui, font dans le cinéma des soixante-dix dernières années directement ou indirectement référence à l'expérience des camps de concentration et à la barbarie nazie dans sa dimension génocidaire. Son ouvrage intitulé *Images clandestines. Métamorphoses d'une mémoire visuelle des « camps »* (tiré de sa thèse dirigée par Sylvie Lindeperg) vient compléter la liste des ouvrages consacrés par les chercheurs français aux représentations cinématographiques des crimes et génocides nazis, liste paradoxalement bien peu fournie s'agissant d'un sujet central qui, dans la sphère anglo-saxonne, suscite beaucoup plus de publications : *Au sujet de Shoah. Le film de Claude Lanzmann* (ouvrage collectif, Paris, Belin, 1990) ; *L'Histoire infilmable. Les camps d'extermination nazis à l'écran* (Vincent Lowy, Paris, Éd. L'Harmattan, 2001) ; *Des films pour le dire, reflets de la Shoah au cinéma, 1945-1985* (Claudine Drame, Genève, Éd. Metropolis, 2007) ; *Le Cinéma et la Shoah. Un art à l'épreuve de la tragédie du xx^e siècle* (Jean-Michel Frodon, dir., Paris, Éd. Cahiers du Cinéma, 2007) ; *Nuit et brouillard. Un film dans l'histoire* (Sylvie Lindeperg, Paris, O. Jacob, 2007) ; *Une éthique du regard. Le cinéma face à la Catastrophe, d'Alain Resnais à Rithy Pahn* (Sylvie Rollet, Paris, Hermann, 2011). On pourrait y ajouter l'ouvrage *La Shoah à l'épreuve de l'image* (Jacques Walter, Paris, Presses universitaires de France, 2005) et *Montrer la Shoah à la télévision : de 1960 à nos jours* (Julie Maeck, Paris, Éd. Nouveau Monde, 2009) qui, tout en se focalisant plutôt sur les pratiques médiatiques et télévisuelles, évoquent en détail de nombreux documents filmiques.

Mais ce nouvel ouvrage constitue cette fois une somme théorique en matière d'iconographie des camps. Ophir Levy traque les reprises de motifs : tout y passe, du tatouage des déportés au bulldozer qui

déblaye des cadavres, en passant par la réification des corps, le motif du savon et aux yeux écarquillés des concentrationnaires. L'érudition de l'auteur donne le tournis tant les références s'y accumulent, mais c'est d'une certaine façon nécessaire : c'est la première fois que la notion de migration ou de traçabilité des motifs est reprise dans ce contexte particulier. Ophir Levy ne se réclame absolument pas d'Erwin Panofsky et de sa fameuse iconologie, mais plutôt de Carlo Ginzburg et de sa méthode indiciariaire, qui consiste à traquer dans les œuvres d'art les indices comme des traces, selon un schéma épistémologique assez proche de l'iconologie. Rapprochant l'historien d'un policier en quête de preuves, Carlo Ginzburg admet le caractère élastique de la rigueur attachée à la démarche du paradigme indiciariaire, dans la mesure où ses règles ne sont pas fondamentalement énoncées (Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, 6, 1980, pp. 3-44). Pour compléter cet appareillage, Ophir Levy mentionne dans son introduction la méthode de Zadig de l'historienne des sciences Claudine Cohen (*La Méthode de Zadig. La trace, le fossile, la preuve*, Paris, Éd. Le Seuil, 2001), qui s'appuie sur ce que Charles S. Peirce « appelait l'abduction, définissant ainsi un type particulier de raisonnement inductif qui consiste à mettre en relation plusieurs indices pour en tirer des hypothèses plausibles » (p. 15).

Insistant sur les notions d'*imagerie*, de *persistance* et de *rémanence*, Ophir Levy élabore le concept d'*image clandestine* : « Les images sont toujours grosses d'autres images. Leur trame se compose toujours d'éléments extérieurs qui font que, telles que nous les percevons, elles ne correspondent jamais à la forme établie sous laquelle elles nous parviennent. Elles sont toujours prises dans un devenir qui en altère la perception, sujettes à des processus de superposition, d'association, de déformation, de refiguration, d'estompement, etc. Mais la question de la clandestinité des images n'est pas uniquement celle des aléas de leur réception. De manière beaucoup plus fondamentale, qui aurait à voir avec les phénomènes de migration et de survivance pensés par Aby Warburg, la clandestinité des images, loin d'être un accident de parcours, est au contraire leur condition ontologique, leur raison d'être » (*ibid.*).

Cette notion se situe à mi-chemin du *sens en réserve* attribué aux images par Sylvie Lindeperg et les images en *contrebande* théorisées par Alain Kleinberger dans un ouvrage à venir (Alain Kleinberger, *Hollywood face à son public. Propagande et contrebande dans le cinéma des années de guerre*, Lormont, Éd. Le Bord de l'eau, à paraître en 2017). Elle permet à Ophir Levy d'être plus